

**DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2017**

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 10
Pouvoirs : 0
Votants : 10

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 07/04/2017

Le 13 Avril 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Yves DUMOULIN, Christine FORNES (remplaçant M. Pierre PERNET), Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Bernard REY, Monique RONGEON (remplaçant M. Richard PACCAUD), Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI.

Absents/Excusés : Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Raymond MOUSSY, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Daniel VIGNARD (Savignaux).

Secrétaire de séance : Vincent LAUTIER.

OBJET : TRANSPORTS – Challenge Mobilité Auvergne-Rhône Alpes le 8 juin 2017 – Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos Saônibike

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement et des Transports, expose que le jeudi 8 juin prochain, la Région Auvergne-Rhône Alpes et l'ADEME organisent la 7^{ème} édition du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône Alpes : « Au travail, j'y vais autrement », en direction des entreprises, des administrations et des associations d'Auvergne-Rhône Alpes. Le défi mobilité se déroule dans les 12 Départements de la Région. Il rappelle que la CCDSV participe depuis 2015 à cet évènement.

L'objectif du challenge est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Tous les établissements publics, privés ou associatifs, sont ainsi invités à relever le défi « d'aller autrement au travail » par le biais d'un concours ludique récompensant les établissements ayant le meilleur taux de participation de leurs salariés ce jour-là.

Les établissements s'inscrivent gratuitement dès le 14 mars 2017 sur la plateforme Internet <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu/> et déclarent le nombre de salariés venus le jeudi 8 juin 2017 en train, en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes...

Un classement régional et local est établi et les établissements gagnants sont récompensés lors d'une cérémonie régionale. Pour le Département de l'Ain, l'association ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat) a été désignée relais local.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 7^{ème} édition en tant qu'employeur et en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courrier aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Valorisation des établissements et des salariés aux pratiques vertueuses.
- Evaluation des pratiques des salariés sur le trajet domicile-travail, et de fait, évaluation des résultats d'un Plan de Déplacements d'Etablissement.
- Réalisation d'animations – type café croissants - en gares d'Anse et de Saint André de Corcy desservies par Saônibus et éventuellement celle de Saint Germain au Mont d'Or.
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos, le jeudi 8 juin 2017.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour la journée du 8 juin 2017 est évalué à 100 € environ.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de s'engager dans le challenge Mobilité Auvergne-Rhône Alpes : « Au travail, j'y vais autrement » le jeudi 8 juin 2017,
- ✓ **Approuve** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike le jeudi 8 juin 2017.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170413-2017B11-TR

- 1 JUIN 2017

A Trévoux, le 13 avril 2017,

**Pour le Président empêché,
Le Vice-Président en charge de
l'Administration générale,
Marc PECHOUX**

